

Séance spéciale du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 9 décembre 2015 à 19 h 30, au 10, rue King, bureau 400, à Huntingdon. La présente séance est présidée par Mme Louise Lebrun, préfète et mairesse de la municipalité de Sainte-Barbe. Les conseillers suivants sont présents:

Mme Jean Armstrong, mairesse du canton de Dundee
M. André Brunette, maire de la ville de Huntingdon
Mme Carolyn Cameron, mairesse de la municipalité de Hinchinbrooke
M. Alain Castagner, maire de la municipalité de Saint-Anicet
M. Gilles Dagenais, maire de la municipalité de Saint-Chrysostome
M. Denis Henderson, maire du canton de Havelock
M. Pierre Poirier, maire du canton de Godmanchester
M. Richard Raithby, maire de la municipalité de Howick
M. François Rochefort, maire de la paroisse de Très-Saint-Sacrement
M. Chrystian Soucy maire de la municipalité d'Ormstown
Mme Suzanne Yelle Blair, mairesse de la municipalité de Franklin
Le directeur général / secrétaire-trésorier, M. François Landreville, est aussi présent
Est absente :
Mme Deborah Stewart, mairesse de la municipalité d'Elgin

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

7264-12-15

Il est proposé par Richard Raithby
Appuyé par François Rochefort et résolu unanimement
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

2. **ADJUDICATION DU CONTRAT DE TRANSBORDEMENT, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES RÉSIDUS DOMESTIQUES**

7265-12-15

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-Laurent a procédé à un appel d'offres public relativement au transbordement, transport et élimination des résidus domestiques pour certaines municipalités du territoire;

ATTENDU QUE Waste Management Inc. a été le seul soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE l'option de contrat pour une durée de cinq ans est la plus avantageuse pour les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Castagner

Appuyé par Pierre Poirier et résolu unanimement

D'attribuer le contrat de transbordement, transport et élimination des résidus domestiques, à Waste Management Inc., au coût estimé de 2 097 951,19 \$ taxes incluses, pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que la préfète à signer un contrat à cet effet, si nécessaire.

ADOPTÉ

3. **ADOPTION DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT POUR LE FONDS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES**

7266-12-15

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent ont pris connaissance du document *Politique d'investissement programme Fonds de soutien aux entreprises*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chrystian Soucy

Appuyé par Alain Castagner et résolu unanimement

D'adopter le document *Politique d'investissement programme Fonds de soutien aux entreprises*, tel que déposé.

ADOPTÉ

4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

7267-12-15

Il est proposé par Gilles Dagenais

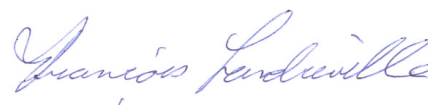
Appuyé par Jean Armstrong et résolu unanimement

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Louise Lebrun
Préfète



François Landreville
Directeur général et secrétaire-trésorier